

OBSERVATOIRE DU BOIS ÉNERGIE SUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ÉDITION 2020 – Chiffres 2018

Mise en place en 2007 dans le cadre d'un observatoire du bois énergie et du bois d'industrie sur les régions du Grand Nord Est de la France, cette étude est actualisée tous les deux ans. Elle propose un état des lieux de la filière bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2018 et un suivi de son évolution en termes de production, commercialisation et consommation. Réalisée avec la même méthodologie depuis 2007, l'étude a pour objectifs de mieux connaître les marchés du bois énergie, leurs évolutions et les problèmes rencontrés par les différents acteurs. Les données sont issues d'une enquête menée auprès des entreprises qui produisent et commercialisent du combustible bois (bois bûche, plaquettes forestières, granulés, broyats de bois fin de vie), des entreprises de première transformation qui peuvent valoriser leurs connexes en bois énergie, des industries lourdes pour évaluer leurs consommations de bois, ainsi que de la base de données des chaufferies collectives et industrielles de Bourgogne-Franche-Comté.

Cette synthèse propose un zoom sur les principaux résultats de la partie plaquettes forestières.

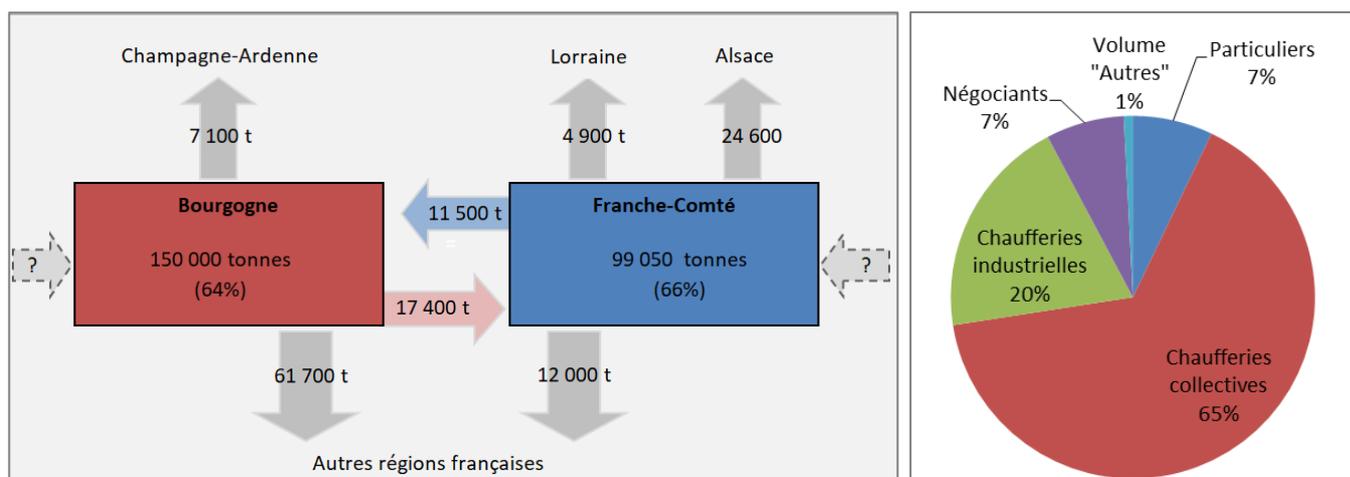
PRODUCTION REGIONALE DE PLAQUETTES FORESTIERES

- **Volumes commercialisés**

60 entreprises régionales ont été interrogées pour leur activité « commercialisation ou prestations de broyage de plaquettes forestières » en 2018. Le taux de réponse s'élevant à 75% permet d'extrapoler les résultats à l'échelle de la région. Ainsi, **le volume commercialisé par les producteurs de plaquettes forestières de Bourgogne-Franche-Comté à près de 445 000 tonnes en 2018**. Celui-ci ne cesse d'augmenter. En effet, **50% de volumes supplémentaires** ont été commercialisés en 2018 par rapport à 2016.

- **Débouchés**

Comme en 2016, **les chaufferies collectives constituent le premier débouché des plaquettes forestières commercialisées** par les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté en 2018. Entre 2016 et 2018, les volumes de plaquettes forestières commercialisés à destination de chaufferies d'entreprises ont plus que triplé.



Les débouchés des plaquettes forestières restent locaux puisque 72% des volumes produits sont vendus en région.

- **Caractéristiques des plaquettes commercialisées et filières d’approvisionnement**

Caractéristiques du produit	Feuillus (78%) – Résineux (22%) Plaquettes commercialisées vertes ou humides (74%) – sèches (26%) 32% des volumes PEFC – 12 entreprises certifiées CBQ+
Modes de commercialisation et de livraison	75% des volumes vendus sous contrat de fourniture de combustible 41% des volumes vendus en flux tendu Rayon de livraison : Moyenne = 40km - rayon MAX moyen = 104 km depuis plateforme producteur et 110 km en flux tendu

Les marchés de la plaquette forestière permettent de valoriser le bois localement et ce constat reste valable en 2018. En effet, le **marché de la plaquette forestière sèche et calibrée**, principalement consommée dans des chaufferies de petites puissances, est très local dans **un rayon inférieur à 50 km**. Le **marché de la plaquette forestière plus grossière et humide** est principalement **régional ou dans les régions limitrophes**.

- **Approvisionnements en bois et gestion durable des forêts**

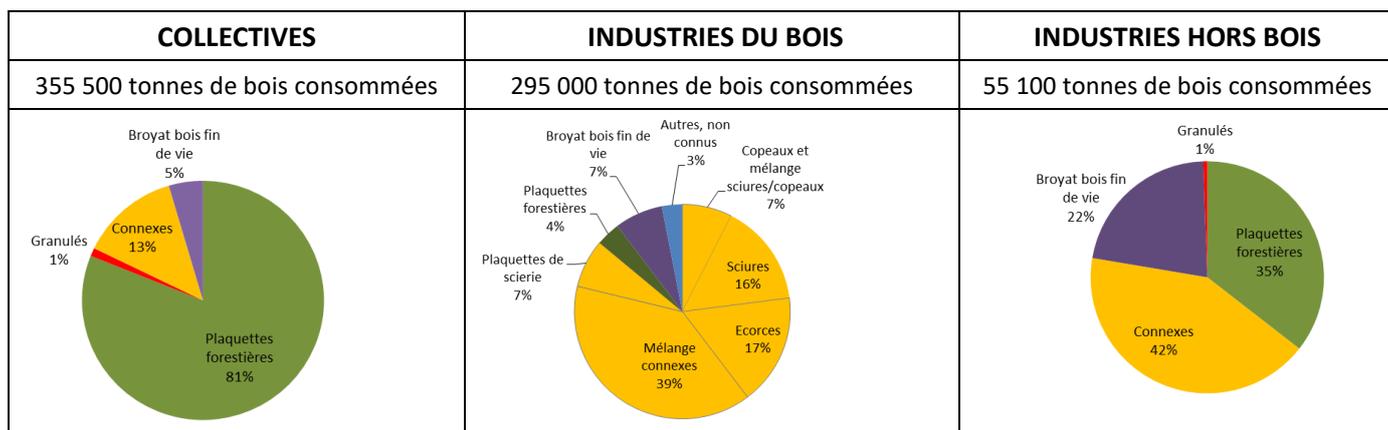
La quasi-totalité de ces professionnels vendent toujours leur propre production puisque seulement 2% de l’approvisionnement de ces entreprises est composé de plaquette forestière déjà transformée. Pour le reste, les entreprises s’approvisionnent à 90% en bois forestier. **Les approvisionnements** pour la production de plaquette **restent locaux** puisque **plus de 90% du bois provient de Bourgogne-Franche-Comté**, le solde, des régions limitrophes (Grand Est et AURA principalement)

En 2018, **16 entreprises ayant répondu à l’enquête sont certifiées PEFC** (certification de gestion durable de la forêt), 4 étaient en cours de certification et 32% du volume de plaquettes forestières a été commercialisé sous cette certification.

CONSOMMATION REGIONALE DE PLAQUETTES FORESTIERES

- **Consommations dans les chaufferies en fonctionnement en 2018**

Au 1^{er} janvier 2019, près de **930 chaufferies bois** étaient en fonctionnement en Bourgogne-Franche-Comté, pour une puissance installée de plus de 782 MW et plus de **705 000 tonnes de bois consommées**.



Représentant 45% des consommations totales de bois par les chaufferies, la plaquette forestière est aujourd’hui la 2^{ème} forme de combustible la plus consommée. Sa part dans les consommations régionales a nettement augmenté puisqu’en 2016 elle représentait 37% des consommations des chaufferies, largement après les connexes. **Ceci est principalement dû à la poursuite de l’installation de chaufferies collectives**, dont celles à forte puissance, qui consomment principalement ce type de combustible. En douze ans, le nombre

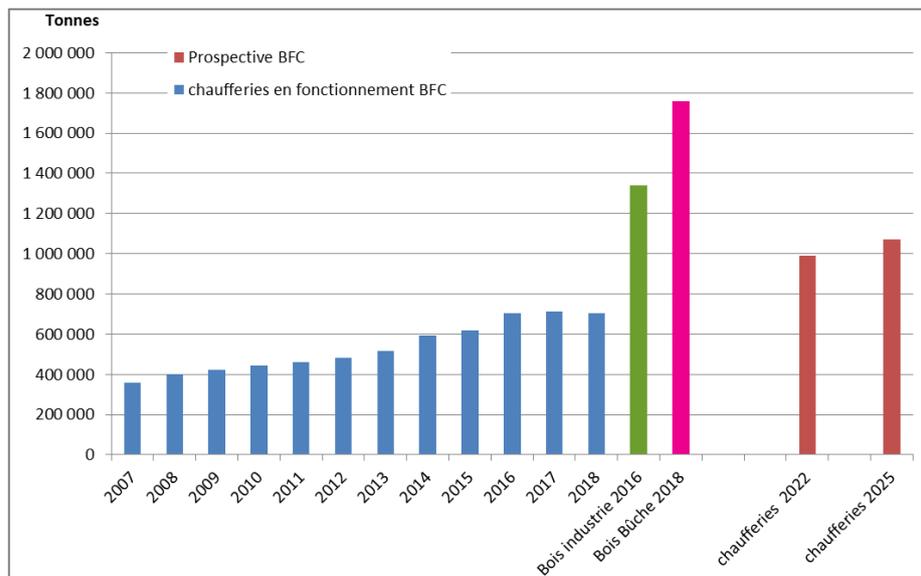
d'installations biomasse en secteur collectif a été multiplié par 4 et la puissance thermique totale installée quasiment été multipliée par 5.

En 2018, plus de 315 000 tonnes de plaquettes forestières ont ainsi permis d'alimenter les chaufferies régionales, dont 90% de ces volumes consommés en chaufferies collectives. Avec 320 000 tonnes commercialisés en Bourgogne-Franche-Comté, **l'activité des professionnels permet de couvrir les besoins des chaufferies régionales en fonctionnement.**

- **Prévisions de consommations**

Une prospective de la consommation supplémentaire de bois en Bourgogne-Franche-Comté qui pourrait être engendrée par la mise en service de projets de chaufferies dans les années à venir a été réalisée à partir des projets de taille importante connus à ce jour ainsi qu'une hypothèse de développement des chaufferies de petites et moyennes puissances, similaire au rythme des dernières années.

Cette prospective que l'on peut qualifier de « prudente » a permis d'estimer que si tous les projets recensés sont mis en place, **la consommation des chaufferies automatiques en Bourgogne-Franche-Comté devrait dépasser les 1,07 million de tonnes par an d'ici 2025.**



Tous les projets de chaufferies ne permettent pas de valoriser le même type de bois.

	Type de chaufferie	Granulés bois	Plaquettes forestières	Connexes industries du bois
Entre 2018 et 2022	Collectives P < 200 kW	900 tonnes	4 000 tonnes	
	Collectives - 200 kW > P > 1200 kW		35 000 tonnes	
	Collectives -P > 1200 kW		27 000 tonnes	
	Industrielles		148 000 tonnes	64 200 tonnes
	TOTAL 2022 par rapport à 2018		900 tonnes	214 000 tonnes
Entre 2022 et 2025	Collectives P < 200 kW	675 tonnes	3 000 tonnes	
	Collectives - 200 kW > P > 1200 kW		26 250 tonnes	
	Collectives -P > 1200 kW		19 000 tonnes	
	Industrielles		20 100 tonnes	12 000 tonnes
	TOTAL 2025 par rapport à 2022		675 tonnes	68 225 tonnes
TOTAL 2025 par rapport à 2018		1 575 tonnes	282 300 tonnes	76 200 tonnes

- **Mobilisation de bois supplémentaire et développement du bois énergie**

Le Schéma Régional Biomasse a estimé les quantités supplémentaires de biomasse mobilisables en Bourgogne-Franche-Comté à horizon 2026. Ainsi, ce sont plus de 84 700 tonnes de connexes de 1^{ère} transformation du bois et **plus de 771 000 tonnes de bois rond forestier supplémentaires mobilisables en Bourgogne-Franche-Comté à horizon 2026.**

De plus, la baisse des consommations de bois ronds et de connexes par les industries lourdes viendra ajouter des volumes de bois sur les marchés ou des volumes de bois sur pied en forêt.

La ressource en bois n'est pas un facteur limitant pour le développement du bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté dans les années à venir (avec les mêmes conditions de gestion forestière durable actuelles).

Avec le rythme de développement actuel du parc des chaufferies, les objectifs fixés dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ne seront pas atteints. Ainsi, en partant de l'hypothèse optimiste d'une stabilité des consommations de bois domestique, **il faudra avoir doublé la consommation des chaufferies collectives et industrielles entre 2018 et 2026 et l'avoir multiplié par 2,5 entre 2018 et 2030 pour atteindre les objectifs régionaux de développement de la biomasse solide.**

CONCLUSION

Le bois énergie poursuit son développement mais des différences existent suivant les usages. **En 2018, le secteur domestique reste le premier consommateur de bois énergie sur la Bourgogne-Franche-Comté.** La part du granulé bois dans les consommations des ménages est maintenant quantifiable et n'est plus anecdotique. Contrairement au marché du bois bûche qui semble se stabiliser, voir diminuer en volume consommé, **le marché des granulés bois est en plein essor.** Les producteurs de granulés bois régionaux ont poursuivi leur développement et ont encore la capacité de répondre à une demande croissante.

Toujours soutenu par les pouvoirs publics, le parc de chaufferies bois poursuit son développement. L'augmentation du nombre d'installations est plus importante dans les secteurs collectifs qui consomment principalement de la plaquette forestière. Les fournisseurs de plaquettes forestières régionaux ont augmenté leurs volumes et la qualité de leur production pour répondre à la demande et aux exigences en termes de caractéristiques de combustible.

Le développement des chaufferies en secteur industriel est extrêmement dépendant de l'activité des entreprises et de l'économie. Ainsi, entre 2016 et 2018 plusieurs arrêts d'installations ont impacté à la baisse la consommation de bois et la production d'énergie renouvelable de Bourgogne-Franche-Comté. Les projets de chaufferies dans les industries du bois se dynamisent, motivés en partie par la difficulté des entreprises à valoriser leurs produits connexes. En effet, l'activité des industries de trituration, en particulier la modification de leurs approvisionnements a un impact fort sur le reste de la filière. Les entreprises de transformation du bois rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver des débouchés pour leurs connexes.

Sur certains territoires de Bourgogne-Franche-Comté, le manque de débouchés pour les bois de qualité BIBE engendre des problématiques pour la sylviculture. En effet, la possibilité de mobiliser du bois énergie est parfois un facteur déterminant dans la gestion forestière du propriétaire, permettant l'amélioration des peuplements et la production de bois d'œuvre. **La ressource forestière régionale n'est aujourd'hui pas un facteur limitant et le développement du bois énergie devra s'accélérer dans les années à venir pour répondre aux objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables.** En effet, le rythme actuel de mise en service des installations ne permettra pas d'atteindre les objectifs fixés dans le SRADDET pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Téléchargez le rapport complet sur : www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie

Contact : info@fibois-bfc.fr